

UN GRAND MERCI

Merci aux agents municipaux et aux déneigeurs prestataires, pour leur réactivité et leurs efforts durant cette période inconfortable.

Chacun a enchaîné les heures de travail sans compter, même durant les week-ends, et a fait de son mieux pour dégager les voies routières et les trottoirs : ils méritent tous nos remerciements !

Un merci tout particulier à M. Hubert Garnier, qui a passé toute la journée du samedi à aider Enédis à remettre en service l'électricité!

Merci aussi à tous ceux qui ont aidé leurs voisins et la municipalité, en proposant leur aide dans ces moments délicats.

STATIONNEMENT ET CIVISME :

Dans le lotissement de la Hintergass./ les Cerisiers, il a été remarqué certaines difficultés de stationnement. Chacun est appelé à faire preuve de civisme afin que tout le monde puisse accéder à son domicile, et puisse se stationner.

Merci de penser aux déneigeurs qui doivent pouvoir circuler pour dégager les voies au mieux.

Pensez-y !

Le parking de l'ancien restaurant Aux Chasseurs est déneigé par la commune et mis à disposition par la famille Masseran, pour permettre le stationnement d'habitants qui en auraient besoin ponctuellement.



COMMERCE DE PROXIMITÉ:

Suite à notre première réunion, 3 groupes ont été constitués :

- Le 1^{er} groupe travaille sur le type de commerce qu'on souhaite installer (produits proposés, attente des habitants...), et sur sa structure (associative, commerce indépendant, magasin de producteurs...), en s'inspirant de commerces ruraux existants.
- Le second groupe réfléchit au meilleur endroit possible pour l'installer : locaux communaux, nouvelle construction, ou achat d'un bien privé disponible.
- Le 3^{ème} groupe réfléchira aux coûts et aux délais de réalisation du projet.

Après avoir chacun réfléchi de son côté, l'ensemble du Comité s'est réuni le 1^{er} Février, pour une mise en commun des avancées de chaque groupe.

Par ailleurs, la municipalité vient d'être informée d'un **projet privé** démarrant sur la commune...

OFFRE D'EMPLOI

La colonie Montjoie recherche un concierge pour les périodes de location.

Prendre contact avec la mairie: 03.89.47.51.03

JOBS D'ETE

La Commune de LE BONHOMME cherche des saisonniers, à partir de 18 ans, afin de remplacer les agents en congés estivaux au sein des services techniques et administratifs. Vous aurez à charge d'assister les agents présents au sein de ces services, des tâches d'exécution simples vous seront confiées par les responsables de service à cette occasion.

SERVICE TECHNIQUE :

1 H/F saisonnier du 5 juillet au 16 juillet 2021 inclus ;
1 H/F saisonnier du 19 juillet au 30 juillet 2021 inclus ;
1 H/F saisonnier du 2 août au 13 août 2021 inclus ;
1 H/F saisonnier du 16 août au 27 août 2021 inclus.

SERVICE ADMINISTRATIF :

1 H/F saisonnier du 19 juillet au 6 août 2021 inclus.

Vous pouvez transmettre votre lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Maire
Mairie du Bonhomme
61 Rue du 3^{ème} Spahis Algériens
68650 LE BONHOMME
Tél. 03.89.47.51.03
mairie-le-bonhomme@orange.fr

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 30 avril 2021

Déjections canines :

Certaines zones de la commune sont régulièrement envahies de déjections canines, ce qui incommode de nombreux habitants.

Pour le respect de chacun et le bien-vivre ensemble, il est demandé aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal.

Pour rappel : le ramassage des déjections canines est obligatoire. L'amende est de 38€.



*Pensez aux jeunes enfants,
et aux poussettes!*

Gestion des déchets

Voici comment a été découvert l'espace de tri de la Place de la Mairie, entre Noël et le jour de l'An.



Le comportement de certaines personnes est évidemment à déplorer et engage du travail supplémentaire pour les ouvriers municipaux...

L'absence de tri de tous ces déchets, est préjudiciable pour l'environnement car il empêche le recyclage de matériaux qui pourraient l'être.

De plus, les déchets mal triés dans les conteneurs sont comptabilisés et facturés ensuite à la collectivité (CCVK). Ce sont donc les contribuables – chacun d'entre nous - qui assument ces coûts supplémentaires in fine.

Rappel : Le dépôt de déchets sur la voie publique (y compris aux abords des Points Tri) ou dans la nature sont strictement interdits et passibles d'une amende allant jusqu'à 1.500€.

Plusieurs amendes ont déjà été délivrées pour ces faits.

L'application Guide du tri

Où que l'on soit, quoi que l'on ait à trier, il suffit de télécharger l'application Guide du tri pour connaître la consigne de tri pour plus de 5 000 produits et objets.

L'application Guide du tri est disponible sur : App Store , Google play et Windows phone

Plus d'infos sur :

<https://www.service-dechets-ccvk.fr/dechets/dechets/tri-selectif/guide-du-tri.htm>



Recrutement

- Afin d'anticiper le remplacement de la secrétaire générale de mairie pendant son congé maternité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984.

- Afin de pallier les absences pour congés annuels des ouvriers communaux et des agents administratifs, il est décidé de créer cinq postes d'emplois saisonniers pour 2021.

* Pour le service technique : quatre postes sur les mois de juillet et août 2021 par période de 15 jours, suivant les candidatures qui seront réceptionnées.

* Pour le service administratif : un poste selon les congés estivaux 2021 des agents administratifs encore à définir.

- Le Conseil municipal décide également, à l'unanimité, de créer deux postes d'adjoints techniques contractuels, à temps partiel, sur l'ensemble de l'année 2021, en cas d'accroissement temporaire d'activité (épisode neigeux important, travaux supplémentaires imprévus...)

Projets d'investissements 2021

Madame Corinne SCHLUPP, 1ère adjointe, présente les différents projets d'investissement prévus pour l'année 2021

1 - BUDGET COMMUNAL

BATIMENT S MAIRIE
Placard Mairie avec serrures
Vitrine extérieure Mairie pour affichage
SECURITE BATIMENTS
Mises aux normes des bâtiments communaux (dont Salle des Fêtes et Mairie)
ECOLE MATERNELLE
Remplacement d'un jeu composant l'aire de jeux

INFORMATIQUE
Développement d'un nouveau site internet
Ordinateur portable Mairie

ENTRETIEN VILLAGE
Mur de soutènement (chez M. BARGIEL)
Protection grillage chute de blocs Rue des Roches

COMMERCE DE PROXIMITE
Achat de petit matériel au besoin (si projet communal ou associatif)

VOIRIE
Radars pédagogiques
Signalétique passages piétons (panneaux lumineux + classiques)
Passages piétons bas du village
Signalétique directionnelle dans les écarts
Chemin des Roches (enrochement + grillage soutènement)
Chemin Salle des Fêtes / Cimetière - Mobilité douce
Enrochement Vieille Route (en face de chez M. GUIDAT)
Réfection de voiries communales

2 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

ETUDES
Etude de vulnérabilité des sources
TRAITEMENT DE L'EAU
Modification traitement de l'eau par UV
MATERIEL
Télémaintenance

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser les achats et travaux engagés et prioritaires, et d'examiner au fur et à mesure de l'année, les possibilités d'effectuer plus d'achats et/ou de travaux suivant l'évolution financière et budgétaire.

Soutien COVID

La municipalité décide de faire un geste pour les cafés, restaurants et hôtels qui ont été obligés de fermer leur établissement par décret, et qui subissent la crise sanitaire et économique de plein fouet. La consommation d'eau du deuxième semestre 2020 sera offerte à ces entreprises, pour un montant global d'environ 1200€. C'est un petit coup de pouce, mais cela peut alléger un peu leurs charges fixes.

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

La commune était rattachée jusqu'ici au Conseil Local de Santé Mentale de Munster-Kaysersberg-Ribeauvillé - Val d'argent. Ce conseil va être scindé en deux conseils différents, celui des communautés de communes de Munster et de Kaysersberg et celui des communautés de communes de Ribeauvillé et Val d'Argent. Il est demandé à la commune de choisir son attachement entre ces deux conseils.

Les élus décident que la commune du Bonhomme soit rattachée au CLSM des communautés de communes de Munster et de Kaysersberg, la commune étant membre de la CCVK.

Demandes de subventions

- L'Ecole de Musique de la Vallée de Kaysersberg (EMVK), nous sollicite comme chaque année, pour participer aux frais des enfants et adolescents du Bonhomme qui sont inscrits chez eux. Ils sont 9 cette année. 10,20 € par mois et par élève, sont demandés, sur 10 mois, soit un montant total de 918 €.

- L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin (UDSP) sollicite de la part de la mairie une subvention de 180,00 € (20 € par sapeurs-pompiers volontaires, ils sont 9 au Bonhomme).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions demandées.

Ceci est une synthèse des principales décisions du Conseil.

Vous pouvez accéder au Procès-Verbal complet sur simple demande à l'accueil de la mairie, ou sur le site : www.lebonhomme.fr

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 19 février à 19h en Salle du Conseil de la Mairie.

AGRICULTURE / MARAÎCHAGE :

La municipalité s'inscrit dans le projet Ma Vallée en 2030, qui entend développer les circuits courts et les filières d'alimentation locales, pour un territoire plus autonome et plus résilient.

Une jeune maraîchère, habitante du Bonhomme, cherche à installer une partie de sa production sur notre commune et nous en sommes ravis. Malheureusement, la commune ne dispose pas de terrains susceptibles de lui convenir, aussi nous vous transmettons sa demande, et vous encourageons vivement à y donner réponse favorable pour ceux qui le peuvent.

LE JARDIN DE FRANCINE

RECHERCHE TERRAIN



« Bonjour,

Je suis installée en maraîchage depuis 2017 sur Hachimette. Certains d'entre vous me rencontrent au marché de Lapoutroie le samedi matin notamment.

Je cherche à développer mon activité, et comme j'habite au Bonhomme depuis 6 mois maintenant, j'aimerais trouver **un terrain dans la commune**, pour diversifier ma production.

Je cherche au minimum 30 ares (3000 m²), en location voire en achat.

Un terrain plat et pas trop rocailleux serait l'idéal, mais j'étudierais toute proposition avec plaisir! En vous remerciant par avance, »

Nabila Bouadma : 06.71.67.72.37
bouadma.nabila@orange.fr

